



Rupture de concubinage

Par Francis0411

Bonjour,

je suis dans une situation très délicate, je me suis installé il y a un an et demi chez mon amie ,à sa demande, en laissant mon appartement que j'avais en location.

Elle est propriétaire de sa maison, de son souhait même, elle ne voulait pas que je paye de loyer, me disant qu'avec mes économies elle préférerait que je la sorte comme elle aime le faire.

En revanche nous partageons à part égales les frais, les courses, ou tout autres dépenses quotidiennes.

Notre relation c'est fortement dégradée depuis que je suis en recherche d'emploi, 4 mois environs, et surtout depuis que j'ai découvert pendant les vacances, qu'elle entretenait un contact avec un homme, et depuis ce week-end qu'elle a passé avec lui, c'est une relation intime.

Bien sur elle souhaiterait certainement le recevoir chez elle, elle m'a donné un ultimatum jusqu'à ce soir pour partir et me menace de le faire par la force.

Je précise que bien évidemment je souhaite partir d'ici, seulement je n'ai aucune relation, ni famille qui peut m'accueillir, j'ai des moyens limités, donc dans la rue pour moi ça équivaut à SDF.

Elle m'a fait tous les certificats nécessaires d'hébergement, pour les administrations, les banques, la CAF, même les écoles de mes enfants qui sont en province.

J'aimerais savoir si je peux avoir un délais, le temps de me retourner ? J'ai déjà contacté le CCAS de la société ADOMA pour le logement, mais ça risque de prendre quelques jours.

Merci à tous ceux qui peuvent m'éclairer et me remonter le moral.